Un pas vers la mise en réseau des médiathèques de la Pévèle-Carembault

Et si les habitants de la communauté de communes Pévèle-Carembault pouvaient emprunter dans toutes les médiathèques du territoire avec une seule carte et accéder aux 248 000 documents en stock ? Ce n'est pas encore fait... mais le réseau Graines de Culture(S) se construit.

PAR ANNE-GAËLLE DUBOIS
villeneuvedascq@la voixdunord.fr

LA NEUVILLE.

1 Déjà 34 médiathèques... sur 38 communes !

Vous êtes exactement 11 745 habitants à être inscrits dans l'une des médiathèques du territoire de la Pévèle-Carembault. Ce n'est pas encore assez. Benjamin Dumortier, vice-président à la culture de l'interco, en convient. D'autant que le secteur est bien doté avec 34 médiathèques (en comptant celle de Templeuve prochainement ouverte) pour 38 communes...

En plus, de belles médiathèques sortent de terre pour remplacer les petites bibliothèques... « *Les médiathèques de Templeuve, de Cappelle et l'extension de celle de Louvil ouvriront cette année. En 2019, il y aura Ennevelin et Landas. Pour 2020, on a un gros projet à Cysoing, avec la mairie, dans le château de l'abbaye. On va passer de 40 à 450 m² et 40 heures d'ouverture par semaine,* note Benjamin Dumortier, également maire de la commune. *Celles de Thumeries et Ostricourt sont dans les tuyaux.* »

L'élu milite pour une augmentation des plages horaires le soir et le week-end. Pour l'instant, quatre sont ouvertes le dimanche : Phalempin, Chemy, La Neuville et Louvil. Il souhaite aussi que ce soient des lieux de vie, où l'on boit un café en lisant par exemple.

2 Graines de Culture(S), ça sert à quoi ?

C'est le nom du réseau créé par la CCPC. Une convention vient d'être signée entre 32 communes, l'interco et la DRAC. Pourquoi pas 38 ?

Trois communes n'ont pas d'équipement (Herrin, Tourmignies, Camphin-en-Pévèle). Et trois autres n'ont pas adhéré : Attiches (qui a peur pour l'instant des critères à respecter), ainsi qu'Orchies et Beuvry-la-Forêt, deux municipalités dont on sait les rapports conflictuels avec l'interco.

> ***« Les villes s'engagent à respecter des critères communs : ouvrir 8 ou 12 heures par semaine ; prêter gratuitement, etc.***

Les villes adhérentes s'engagent à respecter à terme des critères communs : ouvrir au moins 8 ou 12 heures par semaine ; prêter gratuitement, etc.

Le réseau bénéficie d'un coup de pouce financier de la DRAC (140 000 € sur 4 ans). Tandis que la Pévèle-Carembault a étoffé un service de 5 agents, sous la responsabilité de Joëlle Lacroix. Ils organisent des animations dans les différentes structures : soirées jeux, baluchons à histoires, concerts...

Benjamin Dumortier, vice-président en charge de la culture, et Joëlle Lacroix, responsable du réseau intercommunal, lors du lancement de Graines de Culture(S).

3 Un réseau en cours d'harmonisation

Pour l'instant, la CCPC compte quatre réseaux distincts historiques. Tous fonctionnent différemment, autant au niveau des tarifs que des services. Dans le Carembault, par exemple, on peut emprunter des liseuses. À l'est du territoire, des navettes postales existent entre les structures. D'ici 2019, après une étude numérique, la CCPC va harmoniser ce réseau. Les habitants devraient pouvoir fréquenter toutes les médiathèques avec une seule carte. « *Notre réseau est déjà bien avancé pour un secteur rural,* assure Benjamin Dumortier. *On est un exemple dans le Département !* » ■

Site : mediatheques.pevelecarembault.fr

La surveillance des catiches s'organise dans la commune

VENDEVILLE. Vendeville figure parmi les 11 communes de la Métropole européenne de Lille (MEL) concernées par le risque de mouvement de terrain lié à la présence souterraine d'anciennes carrières d'exploitation de craie. Il y a 160 carrières recensées. Chaque année il y a 5 à 10 effondrements. Dans la commune, elles ont servi d'abri lors des bombardements de 1944 comme en attestent les graffitis et les traces d'installation électrique. Compte tenu du risque, seuls les professionnels peuvent y accéder. Jusqu'en 2006, le Département assurait le suivi de ces ouvrages souterrains. L'État s'est désengagé il y a trois ans. Depuis, les carrières ne sont plus surveillées. La MEL et la ville de Lille ont donc décidé de créer un service commun qui travaille sur trois axes : surveillance et prise en compte du risque (permis de construire), maintenance des puits d'accès et travaux préventifs, gestion des crises.

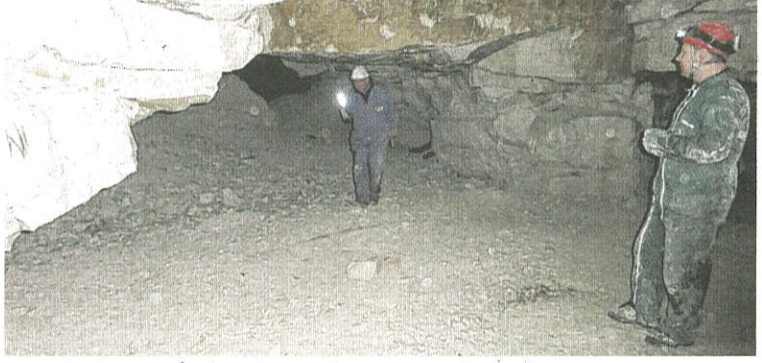

Ces galeries sont connues des anciens, elles ont servi d'abri lors des bombardements de 1944 comme en attestent les graffiti et les traces d'installation électrique.

Le conseil municipal a décidé de signer une convention d'adhésion à ce service pour cinq ans. Celle-ci a un coût : pour 2018, 1 300 € en investissement et 5 680 € en fonctionnement mais du fait de la complexité du problème, une commune ne peut assurer seule ce risque. ■ V. L. (*CLP*)